

Question présentée par le député :

M. Jean-Luc Forni

Date de dépôt : 7 mai 2015

Question écrite urgente

A quand un bilan sur le programme cantonal de lutte contre le surendettement (PCLS) ?

En 2011, le département de la solidarité et de l'emploi (DSE) mettait en œuvre un programme cantonal de lutte contre le surendettement (PCLS) avec pour objectif de prévenir la spirale de l'endettement. Cette mesure répondait notamment aux préoccupations de textes parlementaires déposés au Grand Conseil.

L'endettement, véritable fléau dans nos sociétés modernes, jette dans la précarité un nombre sans cesse croissant de personnes, jeunes le plus souvent. Le PDC s'en était lui aussi vivement inquiété en déposant en 2006 déjà une motion intitulée « Sensibiliser ou assister ? Pour une politique de sensibilisation aidant à lutter contre l'endettement des jeunes » (M 1678).

Dans son plan d'action, le DSE a fixé une phase pilote de trois ans qui s'est achevée le 30 août 2014. Le programme, articulé selon trois niveaux d'action, prévoyait d'instaurer un « dispositif de détection » chargé de « l'intervention précoce », de coordonner au plan cantonal le dispositif et enfin de le renforcer via le développement de mesures nouvelles.

Près de huit mois se sont écoulés depuis le terme du projet pilote et, à ce jour, aucun bilan n'a été présenté par le département chargé actuellement de ce programme.

Au vu de l'absence de communication du département à ce sujet, mes questions sont les suivantes :

- ***Quelles actions ont été menées durant ces trois dernières années dans le cadre des trois niveaux d'action du PCLS ?***
- ***Suite à la phase pilote, est-il prévu de pérenniser le PCLS ?***

- *Quand le Conseil d'Etat publiera-t-il un rapport relatif à ce plan ?*
- *Quelles mesures complémentaires vont être introduites ?*

Je remercie d'ores et déjà le Conseil d'Etat de ses réponses.